

UNIVERSITÀ DELLA VALLE D'AOSTA

UNIVERSITÉ DE LA VALLÉE D'AOSTE

DIPARTIMENTO DI SCIENZE UMANI E SOCIALI

CORSO DI LAUREA IN LINGUE E COMUNICAZIONE PER L'IMPRESA E TURISMO

ANNO ACCADEMICO 2021/2022

TESI DI LAUREA

L'UNION EUROPÉENNE EN VALLÉE D'AOSTE

Docente relatore: Prof.ssa FEDERICA LOCATELLI

Docente correlatore: Prof.ssa RAFFAELLA ODICINO

Studente: Giulia Freydoz

18E02651

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	p. 3
CHAPITRE I.....	p. 5
<i>L'Union européenne.....</i>	<i>p. 5</i>
1.1 <i>Histoire de l'UE au fil des années.....</i>	<i>p. 5</i>
1.2 <i>Institutions européennes et le processus décisionnel.....</i>	<i>p. 7</i>
1.3 <i>Secteurs où l'UE prend des mesures concrètes.....</i>	<i>p. 11</i>
1.4 <i>Le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 et le plan de relance NextGenerationEU.....</i>	<i>p. 13</i>
CHAPITRE II.....	p. 19
<i>Europe Direct.....</i>	<i>p. 19</i>
2.1 <i>Création et description des centres Europe Direct.....</i>	<i>p. 19</i>
2.2 <i>Un point d'information physique et virtuel.....</i>	<i>p. 23</i>
2.3 <i>Tâches effectuées.....</i>	<i>p. 25</i>
CHAPITRE III.....	p. 27
<i>RegHub 2.0.....</i>	<i>p. 27</i>
3.1 <i>Création et évolution des centres RegHub.....</i>	<i>p. 27</i>
3.2 <i>Plateforme Fit for future.....</i>	<i>p. 29</i>
3.3 <i>Tâches effectuées.....</i>	<i>p. 32</i>
CONCLUSIONS.....	p. 35
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 36
SITOGRAFIE.....	p. 36

INTRODUCTION

Ce travail à titre d'information sera destiné à tous ceux qui ne connaissent pas suffisamment l'Union européenne et qui ne savent dans quelle mesure elle contribue à nos vies en Vallée d'Aoste.

L'idée de nous consacrer au problème, trouve l'origine dans l'intérêt suscité lors du stage auprès du Département des politiques structurelles et des affaires européennes à Aoste, au cours duquel nous avons appris la présence de l'Union européenne en Vallée d'Aoste. À partir d'un corpus de référence, *Les institutions de l'Union européenne*, de Yves Doutraux nous avons pu obtenir les connaissances de base afin de comprendre le cadre général, et ensuite exposer le fonctionnement du réseau européen au niveau régional.

Le corpus a été choisi parce qu'il fournit les informations de base permettant de comprendre les institutions et les ramifications de ce vaste partenariat économique et politique, appelé Union européenne.

Pour un petit endroit comme la Vallée d'Aoste, le fait de savoir que l'Union européenne est présente là où on ne pense pas a été très curieux. Pour commencer, nous la trouvons dans les centres Europe Direct Vallée d'Aoste et Reghub 2.0, qui s'occupent d'informer les valdôtains sur les aides financiers mis à notre disposition, les projets réalisés ou encore à réaliser, ou bien les politiques actuelles. En plus, ils peuvent donner des renseignements à propos de projets qui ont été mis en œuvre grâce aux fonds européens, combien d'emplois ont été créés, les aides qui ont été alloués à chaque citoyen, les nouveaux programmes dédiés aux jeunes et aux adultes, et beaucoup plus. Tous peuvent bénéficier de ses initiatives, en tant que citoyens européens.

Par exemple, il existe de nombreux programmes dédiés aux jeunes pour leur permettre d'accroître leurs connaissances et leurs compétences, comme « Erasmus+ ». De même, pour les travailleurs, des programmes ont été mis en place pour améliorer leurs qualifications et les aider à entrer dans le monde du travail, comme « Your first Eures Job ». À travers la forte diffusion de renseignements sur les projets actifs mise en place par ces deux centres, nous pouvons profiter de plusieurs services.

C'est à la suite de cette prise de conscience qu'est née la curiosité et l'envie d'explorer les travaux accomplis par l'Union européenne. À travers Europe Direct Vallée d'Aoste, nous avons appris tout type d'information, comme il représente le point d'information pour toute personne ayant des questions sur l'Union européenne ; non seulement il organise des

événements afin d'accroître nos connaissances sur l'Union européenne, mais il constitue également un point de repère essentiel pour quiconque souhaite profiter des diverses opportunités qu'elle offre à tous les citoyens européens.

En revanche, à travers RegHub 2.0 nous avons appris le processus de révision des politiques européennes d'intérêt régional qui permet d'améliorer les politiques en vigueur au profit des petites et moyennes entreprises. Tous les deux nous ont beaucoup appris sur les différents thématiques auxquelles l'Union européenne est impliquée, à partir de la question du climat abordée par le « Green Deal », de l'innovation technologique abordée par le programme européen « NextGenerationEU », jusqu'à la plateforme « Fit for Future » qui recueille des opinions sur de différents sujets établis dans un plan de travail annuel.

Comme l'Union européenne prend à cœur même les endroits les plus reculés comme la Vallée d'Aoste, ce que nous souhaitons, c'est que davantage de personnes s'intéressent à une union qui, depuis 1950, tente de s'unifier de plus en plus dans tous les domaines. Il ne s'agit pas seulement de comprendre son fonctionnement, mais d'y participer activement, car chacun d'entre nous n'est pas seulement un citoyen italien, mais un citoyen européen.

C'est précisément pour cette raison que nous devrions prendre part à diverses initiatives et ouvrir notre esprit à une réalité plus vaste, car il s'agit de notre avenir. Il serait bien d'être plus informé de ce qui nous entoure et, pourquoi pas, d'être aussi un peu plus reconnaissant envers ceux qui nous aident. Le fait d'être plus conscient de ce que l'UE fait en faveur de notre région ne peut qu'être bénéfique, car cela nous permettra de profiter de plus d'opportunités mises en place par cette organisation politique.

Pourtant, le travail sera divisé en trois chapitres : le premier fournira des informations à titre d'information sur l'Union européenne ; le deuxième présentera l'organisme qui sert de pivot à l'information, c'est-à-dire Europe Direct Vallée d'Aoste ; le troisième soumettra l'organisme RegHub 2.0 qui évalue la mise en œuvre de la législation et des politiques de l'UE dans les territoires européens.

CHAPITRE I

L'Union européenne

1.1. Histoire de l'Union européenne au fil des années

En réponse à la cruauté et à la brutalité commises pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), en 1948 naît l'Union occidentale, ou UO, formée à l'origine par le Royaume-Uni, la France, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas dans le but de garantir la sécurité militaire et la coopération politique parmi ses membres. En 1954, cette organisation internationale régionale a été rejointe par l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, et s'est élargie de 1990 à vingt-huit États, membres à divers titres. L'union a été dissoute en 2011.

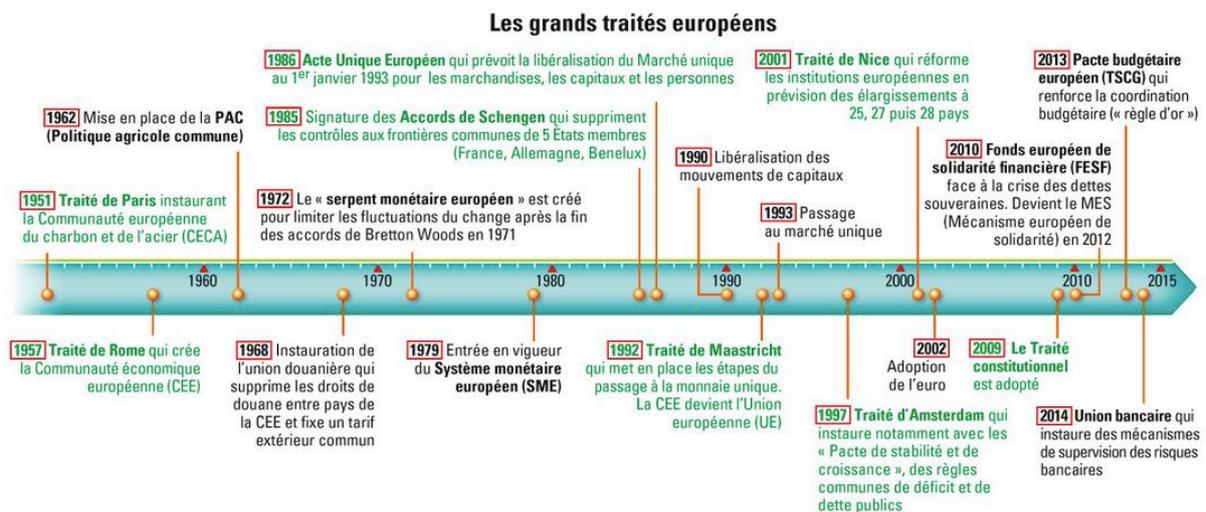
Toujours dans le but d'empêcher une nouvelle guerre et de favoriser la coopération, naît en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier ou CECA (Belgique, France, République fédérale d'Allemagne, Italie, Luxembourg et Pays Pas) et en 1952 la Communauté européenne de défense ou CED (effacée en 1954).

En 1955 la Communauté européenne du charbon et de l'acier établit le Marché commun européen (MCE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EUROTAM). Finalement, la première Communauté économique européenne (CEE) a été fondée le 25 mars 1957. Cette forme de coopération, établie grâce au Traité de Rome, qui a été signé le 25 mars 1957 et est entré en vigueur le 1er janvier 1958, garantissait le commerce entre les pays membres, réduisant ainsi le risque de conflit. C'est ainsi qu'en 1960 naît l'Association européenne de libre-échange et plusieurs États commencent à demander l'adhésion à la CEE.

En 1968, naît le Marché commun européen (MCE) qui garantissait la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux (sans droits de douane internes) sur le territoire des pays adhérents. En outre, pour faire disparaître davantage les barrières parmi les États, les accords de Schengen ont été signés pour faciliter le transit des citoyens européens. Voilà pourquoi jusqu'à aujourd'hui dix-neuf pays ont pris part à l'Union économique et monétaire (UEM), en choisissant l'euro en tant que monnaie unique. C'est alors qu'après trois phases de préparations (en 1990, 1994, 1999), l'euro a été lancé le 1^{er} janvier 1999. Pendant les trois premières années, il a été une monnaie « invisible », utilisée uniquement à des fins comptables et pour les paiements électroniques. Ensuite, les pièces et les billets ont été mis en circulation le 1^{er} janvier 2002 en apportant le plus grand changement de monnaie de l'histoire dans douze pays de l'UE.

Le 1er novembre 1993 est entré en vigueur le Traité de Maastricht ou Traité sur l'Union européenne en créant ainsi une « union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe ».¹ Dès lors la CEE prend le nom de Union européenne et ses trois piliers sont finalement créés : la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures (JAI) et la Communauté européenne.

En décembre 2000 le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil européen proclament la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ou Charte de Nice, qui énonce les droits et les principes que l'Union doit respecter lorsqu'elle applique le droit communautaire. La Charte expose les six valeurs fondamentales de l'Union : Dignité (art. 0-5), Liberté (art. 6-19), Égalité (art. 20-26), Solidarité (art. 27-38), Citoyenneté (art. 39 à 46) et Justice (art. 47-50). Cette union rejoint finalement vingt-sept États membres en 2002 en posant toutes les forces ensemble pour garantir un meilleur avenir. Dans le tableau 1.1. on peut voir les étapes de la création de l'Union européenne² :



¹ « Les traités de Maastricht et d'Amsterdam », en ligne : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/3/les-traites-de-maastricht-et-d-amsterdam>. Dernière consultation : 05 mai 2022.

² « Les principales étapes de l'intégration européenne », en ligne : https://manuelnumeriquemax.belin.education/ses-terminale/topics/ses-tle-c05-172-a_les-principales-etapes-de-l-integration-europeenne. Dernière consultation : 05 mai 2022. Le tableau montre par ordre chronologique les traités qui ont finalement donné naissance à l'Union européenne à partir du premier Traité de Paris qui a créé la CECA, jusqu'à l'adaptation du Traité constitutionnel en 2009.

1.2. Institutions européennes et le processus décisionnel

Comme il y a vingt-quatre langues officielles, l'UE doit communiquer aux gouvernements des États membres, aux citoyens et aux entreprises dans leur propre langue afin que les citoyens puissent savoir ce qui se passe et puissent s'engager sans le besoin de savoir une autre langue. Chaque institution européenne reçoit et répond aux émaux dans la langue entrante. Même si les langues sont différentes et aussi leurs traditions et coutumes, tous les États membres doivent être unis dans leur diversité en ayant les valeurs en commun établies par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et en les respectant mutuellement.

Comme l'UE est une organisation démocratique, seulement les États démocratiques peuvent en devenir membres en se soumettant aux lois européennes. Voilà pourquoi, grâce au maintien de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, l'UE a reçu en 2012 le Prix Nobel pour la paix, en devenant le premier groupe des États à l'avoir reçu.

Étant l'UE fondée sur la démocratie représentative, les citoyens sont directement représentés au sein du Parlement européen et les États membres sont représentés au sein du Conseil européen et du Conseil de l'UE.

Le processus de prise de décision au niveau de l'UE implique plusieurs institutions européennes, notamment le Parlement européen, le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, mais aussi les organes consultatifs tels que le Comité économique et social européen (CESE) et le Comité européen des régions (CdR), ainsi que les parlements nationaux, jouent également un rôle important.

Le Parlement européen est la seule institution de l'UE directement élue au suffrage universel direct par les citoyens européens chaque cinq ans, et dotée de compétences législatives, budgétaires et de surveillance. Il contribue à garantir la légitimité démocratique du droit européen et il est composé de représentants des citoyens de l'Union élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans (les prochaines élections auront lieu en 2024 et puis en 2029). Le rôle des sept cent cinq députés européens est d'assurer le fonctionnement démocratique des institutions de l'UE et de représenter les intérêts d'environ quatre cent cinquante millions de citoyens dans le processus législatif européen. Les députés du Parlement européen siègent dans des groupes politiques et sont organisés non pas par nationalité mais par affinité politique ; il y a actuellement sept groupes politiques au Parlement européen ou bien le Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), le Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialiste et Démocrates au Parlement européen, le Renew Europe Group, le Groupe des Verts ou Alliance libre européenne, le Groupe identité et démocratie, le Groupe des

Conservateurs et Réformistes européens et le Groupe de la gauche au Parlement européen. Un groupe politique est composé d'au moins vingt-cinq députés et représente au moins un quart des États membres. Un député ne peut adhérer à plus d'un groupe politique, autrement les députés qui n'adhèrent à aucun groupe politique sont appelés députés non-inscrits. Le Parlement se réunit en session plénière tous les mois (sauf en août) à Strasbourg, pendant une période de session de quatre jours (du lundi au jeudi) et des sessions supplémentaires (six fois par an) qui sont organisées à Bruxelles. Le but des sessions est celui de réunir les membres (et bien sûr l'actuelle présidente Roberta Metsola) pour partager les résultats obtenus et prendre des décisions. Le Parlement a trois rôles principaux qui sont le rôle législatif, de surveillance et budgétaire. Pour ce qui concerne le premier, le Parlement adopte la législation de l'Union conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la Commission européenne, se prononce sur les accords internationaux et sur les élargissements et examine le programme de travail de la Commission et l'invite à présenter des propositions législatives. Ensuite, en ce qui concerne le deuxième, le Parlement exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union, élit le/la président(e) de la Commission et approuve la Commission en tant que collège. Il peut voter une motion de censure, obligeant la Commission à démissionner. En outre, il « octroie la décharge », c'est-à-dire qu'il approuve la façon dont le budget de l'Union a été dépensé, il examine les pétitions des citoyens et lance des enquêtes, il débat de la politique monétaire avec la Banque centrale européenne, il pose des questions à la Commission et au Conseil et il remplit des missions d'observation électorale. Enfin, quant au troisième, le Parlement établit le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil et enfin il approuve le budget à long terme de l'Union (le « cadre financier pluriannuel »).³

Le Conseil européen définit les grandes orientations et priorités politiques de l'Union européenne et représente le plus haut niveau de coopération politique entre les pays de l'UE. Il réunit à Bruxelles quatre fois par an les dirigeants des vingt-sept pays membres, le président de la Commission européenne et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité afin de définir les priorités politiques de l'UE. En cas de questions urgentes, son président peut convoquer des réunions supplémentaires. Les décisions sont généralement prises *par consensus*, et dans certains cas à l'unanimité ou à la majorité qualifiée et seuls les chefs d'État ou de gouvernement peuvent voter. Le président est élu à la majorité

³ « Le Parlement européen », en ligne : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/european-parliament_fr. Dernière consultation : 07 mai 2022.

qualifiée par le Conseil européen lui-même pour un mandat de deux ans et demi, renouvelable une fois ; l'actuel président est Charles Michel qui a été réélu en 2022.

Le Conseil européen a plusieurs fonctions principales, notamment il élit le président du Conseil européen, il décide des grandes orientations et priorités politiques de l'UE (mais n'adopte pas d'actes législatifs), il traite les questions complexes ou sensibles qui ne peuvent être résolues à un niveau inférieur de coopération intergouvernementale, il définit la politique étrangère et de sécurité commune (en tenant compte des intérêts stratégiques de l'UE et des implications en matière de défense), il nomme le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et il désigne et nomme les candidats à certaines hautes fonctions de l'UE, comme la présidence et les membres de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission européenne. En outre, sur chaque question, le Conseil européen peut demander à la Commission européenne d'élaborer une proposition et se tourner vers le Conseil de l'UE.⁴

Le Conseil, ou Conseil de l'Union européenne, est la voix des États membres. Tous les ministres nationaux de chaque pays de l'UE, se réunissent pour discuter, modifier ou adopter la législation et coordonner les politiques de l'UE et en fonction des domaines politiques traités, les ministres sont habilités à engager leur gouvernement sur les points convenus lors des réunions. Comme la présidence est tournante pour une durée de six mois, chaque pays de l'UE peut devenir le président ; l'actuel est Petr Fiala, qui représente la République tchèque. Le Conseil ne compte aucun membre fixe et donc il se réunit à Bruxelles en dix formations différentes, en fonction du sujet traité. Lors des rencontres, chaque pays envoie son ministre chargé du domaine politique correspondant à la formation et traite le sujet abordé. Le Conseil constitue, avec le Parlement européen, le principal organe de décision de l'UE. Le Conseil de l'Union européenne a plusieurs missions principales, c'est-à-dire il négocie et adopte la législation de l'UE avec le Parlement européen (sur la base des propositions présentées par la Commission européenne), il coordonne les politiques des pays de l'UE, il développe la politique étrangère et de sécurité de l'UE (en s'appuyant sur les lignes directrices du Conseil européen), il conclut des accords entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales et enfin il adopte le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen.⁵

La branche exécutive de l'Union européenne est la Commission européenne qui, étant politiquement indépendante, est la seule responsable de l'élaboration des propositions

⁴ « Le Conseil européen », en ligne : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/european-council_fr. Dernière consultation : 07 mai 2022.

⁵ « Le Conseil de l'Union européenne », en ligne : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/council-european-union_fr. Dernière consultation : 07 mai 2022.

législatives (qui sont votées par le Parlement européen et le Conseil) et met en place les décisions du Parlement européen et du Conseil de l'UE. La Commission est formée par une équipe de vingt-sept commissaires (un par État membre) dirigé par le président de la Commission qui décide de l'attribution des responsabilités; Ursula von der Leyen est la présidente actuelle jusqu'en 2024 et assure la direction politique de la Commission, ce qui permet aux commissaires d'établir ensembles des objectifs stratégiques et d'élaborer le programme de travail annuel, c'est-à-dire un plan d'action pour les douze mois à venir qui explique comment les priorités politiques seront traduites en actes concrets. Le programme de travail 2022 veut rendre l'Europe plus forte, en faisant de l'année 2022 « l'Année européenne de la jeunesse ».⁶ La gestion courante des affaires de la Commission est organisée en départements, aussi appelés DG ou directions générales qui sont chacun responsables d'un domaine d'action spécifique. Toutes les décisions sont prises en collège car tous les commissaires ont le même poids dans le processus décisionnel et sont tous responsables des décisions adaptées. La Commission européenne a pour mission de proposer de nouveaux actes législatifs (soit pour protéger les intérêts de l'UE et des citoyens européens, soit pour établir des dispositions techniques), de gérer les politiques de l'UE et fixer ses priorités en matière de dépenses (en collaboration avec le Conseil et le Parlement), d'allouer les financements européens (car elle établit les budgets annuels qui doivent être approuvés par le Parlement et le Conseil et contrôle la façon dont les fonds sont utilisés, sous la surveillance de la Cour des comptes), de veiller, avec la Cour de justice, au respect du droit européen et à l'application correcte de la législation européenne dans tous les États membres de l'UE et enfin de représenter l'UE sur la scène internationale (car elle s'exprime au nom de tous les pays de l'UE au sein d'organisations internationales et négocie des accords internationaux engageant l'UE).⁷

Outre ces institutions européennes, les organes consultatifs, à savoir le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions jouent également un rôle important ; le CESE est le Conseil économique, social et environnemental. et représente le trait d'union entre les pouvoirs publics et la société civile ou bien les citoyens européens. Il permet de représenter au niveau national la plupart des organisations professionnelles, qui peuvent ainsi donner leur avis. En plus, il est aussi un moyen de communication entre les différents acteurs de l'économie (patronat, syndicats de salariés, fédérations professionnelles). Le CdR est le

⁶ « Le programme de travail de la Commission pour 2022 », en ligne : https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar%3A9fb5131e-30e9-11ec-bd8e-01aa75ed71a1.0002.02/DOC_1&format=PDF. Dernière consultation : 7 mai 2022.

⁷ « La Commission européenne », en ligne : https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/european-commission_fr. Dernière consultation : 7 mai 2022.

Comité européen des régions et représente les collectivités régionales et locales au sein de l'Union européenne. Son but est le renforcement de la cohésion économique et sociale entre les États membres. Comme il est un organe consultatif, sa consultation peut être soit obligatoire, lorsque la Commission européenne ou le Conseil doivent se prononcer dans certains domaines concernant les collectivités locales, soit facultative lorsque le Parlement européen, la Commission ou le Conseil l'estiment nécessaire sur n'importe quel domaine.

Aussi la Banque centrale européenne et la Banque européenne d'investissement sont des institutions essentielles : d'un côté, la BCE ou Banque centrale européenne est chargée de la mise en œuvre de la politique monétaire de la zone euro et s'occupe de sauvegarder la valeur de l'euro. De l'autre côté, la BEI, à savoir la Banque européenne d'investissement, est l'institution financière de l'Union européenne qui contribue à la réalisation des politiques économiques et sociales de l'UE en accordant des financements bancaires (prêts et garanties) à des projets d'investissement (publics, privés ou résultant d'un partenariat public/privé) qui permettent d'atteindre les objectifs de l'Union européenne.

Également, aussi les parlements nationaux sont très importants car ils jouent un rôle de coopération interparlementaire avec le Parlement européen. Ils veillent au respect du principe de subsidiarité et participent à l'évaluation des politiques de l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

1.3. Secteurs où l'UE prend des mesures concrètes

L'objectif de l'UE est celui d'éviter les conflits et de promouvoir la coopération. Cela s'explique par le fait que l'UE tient à cœur ses habitants. En effet, l'UE a financé plusieurs projets qui créent des jobs différents dans tous les États. Chaque citoyen européen peut en profiter. Par exemple, la Commission européenne a créé, « Your first Eures job » qui est un projet financé par le Programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI). Le portail de l'EURES offre la possibilité aux jeunes entre dix-huit et trente-cinq ans à trouver un lieu de travail, d'apprentissage, de stage ou au pair à l'étranger. Il suffit d'aller sur le site et de choisir la place disponible pour être recrutés. Pour ceux qui n'ont pas toutes les qualifications et compétences nécessaires pour le travail, il y a le projet « The Youth Guarantee scheme », qui garantit aux jeunes de moins de trente ans les certifications nécessaires à l'emploi.

Cependant, l'UE ne s'occupe pas uniquement d'aider ces citoyens à trouver un emploi, mais favorise aussi la poursuite des études. Par exemple, « Erasmus + » est un programme de mobilité des étudiants de l'Union européenne qui aide les jeunes à étudier dans une université

à l'étranger pour une période déterminée légalement reconnue par leur université d'origine. Au contraire, s'il y a quelqu'un qui est prêt à aider les autres et non pas à être aidé, il y a le programme « European Solidarity Corps » pour tous ceux qui veulent être solidaires avec les autres et faire du bénévolat à l'étranger. Le « portail européen de la jeunesse » rassemble tous ces projets mentionnés ci-dessus et fournit aux jeunes des informations sur les possibilités de vivre, d'étudier et de travailler en Europe et au-delà du continent. Il y a toutes les initiatives permettant d'apprendre, de travailler ou de faire du bénévolat et aussi les moyens de faire entendre notre propre voix en tant que citoyen(ne) européen(ne). Toutes les informations concernant l'éducation, l'emploi, le volontariat et les échanges, l'Europe et les conseils pour voyager, les droits des citoyens européens et la citoyenneté active y sont présents.

L'UE se prend soin des citoyens en leur assurant les droits fondamentaux de l'UE, c'est-à-dire la dignité, les libertés, l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et la justice. En tant que citoyen(ne) européen(ne), à tous est garanti le service de santé et de sécurité dans tous les Pays membres. Chaque habitant est protégé par l'UE et lui est donné le permis de voyager parmi les vingt-deux États de l'espace Schengen sans aucune requête de pièce d'identité à la frontière.

Pour établir une union plus forte, l'UE a toujours essayé de rapprocher ses États par de différents moyens. Par exemple, à partir du 1999 par l'unification monétaire qui compte aujourd'hui dix-neuf États qui ont comme devise l'euro jusqu'à nos jours par la connectivité locale étendue et à très haut débit qui permet une connectivité de meilleure qualité. En tenant compte de tous les domaines dans lesquels l'Union européenne s'engage, on peut compter trente-cinq secteurs politiques différents où l'UE est en train de prendre des mesures concrètes, c'est-à-dire le Green Deal européen (qui porte sur la réduction au minimum des émissions de dioxyde de carbone), la Gouvernance économique de l'UE (qui s'occupe de sauvegarder et gérer l'euro), la migration et l'asile, les frontières et la sécurité (qui portent sur la lutte contre le terrorisme), les entreprises et l'industrie (afin de promouvoir la croissance et l'emploi), le marché unique ou marché intérieur, l'Économie et les sociétés numériques (pour soutenir la mise en œuvre du marché unique numérique), l'emploi et les affaires sociales (où le FSE investit dans l'emploi, la croissance et l'investissement), l'éducation et la formation (qui s'occupent d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation), la recherche et innovation (qui sont financées par le programme Horizon 2020), la politique régionale (qui traite les projets cofinancés dans divers règlements de l'UE), le transport (qui s'occupe de toutes les liaisons dans l'UE), l'agriculture et le développement rural (afin d'assurer l'accessibilité et les prix abordables), les affaires maritimes et la pêche (pour protéger la pré-création, l'innovation et l'emploi), l'environnement (pour protéger à travers le réseau Natura 2000 des zones naturelles

protégées dans l'UE), l'énergie (afin de garantir une énergie propre et respecter les engagements pris dans l'accord de Paris), les affaires étrangères et la politique de sécurité, les élargissements de l'UE (qui portent sur l'adhésion des pays candidats), la politique européenne de voisinage (pour assurer la stabilité politique, économique et sécuritaire avec les pays « voisins » non-membres de l'UE), le commerce (à savoir le libre-échange), la coopération internationale et le développement, l'aide humanitaire et la protection civile (dont l'UE en est le principal donateur dans le monde), la justice et les droits fondamentaux (pour protéger les citoyens de l'UE), la santé et la santé publique, la sécurité alimentaire, les consommateurs (notamment la protection de leurs droits), les services financiers et bancaires, la concurrence (qui doit être juste et équitable dans le marché unique), la fiscalité (pour garantir une fiscalité équitable), les douanes (pour garantir l'union douanière de l'UE), la culture et les médias (dont le programme Europe créative soutient les arts et le développement des secteurs culturels et créatifs de l'UE), la jeunesse (afin de garantir davantage de possibilités en matière d'éducation et sur le marché du travail), le sport (pour promouvoir les avantages pour la santé et les valeurs positives du sport), le budget (qui traite par exemple les investissements dans différents secteurs, étant donné que l'UE définit des plans budgétaires sur cinq ans pour réaliser de grandes choses) et la prévention des fraudes (qui est contrôlée par OLAF ou Office européen de lutte antifraude).

1.4. Le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 et le plan de relance NextGenerationEU

Le cadre financier pluriannuel ou CFP assure l'utilisation correcte des dépenses de l'UE dans la limite de ses ressources propres. Il met en place des dispositions que le budget annuel de l'UE doit respecter, et garantit ainsi la discipline financière.

À la suite de la pandémie de COVID-19, la Commission a proposé, le 27 mai 2020, des propositions révisées d'un montant de presque 1 100 milliards d'euros pour le CFP et un plan de relance supplémentaire appelé « NextGenerationEU », doté de 750 milliards d'euros. L'accord politique sur le CFP et NGEU a été approuvé par le Conseil le 11 décembre 2020, puis par le Parlement le 17 décembre 2020. Le 16 décembre 2020 a été finalement adopté ce train de mesures.

Dans le tableau 1.2, on peut voir le dernier CFP 2021-2027⁸ :

⁸ « Le cadre financier pluriannuel 2021-2027 », en ligne : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/29/cadre-financier-pluriannuel>. Dernière consultation : 8 mai 2022. Le tableau décrit le montant convenu pour chaque domaine, en répartissant les dépenses parmi les différents

1.2 Cadre financier pluriannuel (UE-27) (en millions d'euros, aux prix de 2018)

Crédits d'engagement	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total2021-2027
1. Marché unique, innovation et numérique	19 712	19 666	19 133	18 633	18 518	18 646	18 473	132 781
2. Cohésion, résilience et valeurs	49 741	51 101	52 194	53 954	55 182	56 787	58 809	377 768
2a. Cohésion économique, sociale et territoriale	45 411	45 951	46 493	47 130	47 770	48 414	49 066	330 235
2b. Résilience et valeurs	4 330	5 150	5 701	6 824	7 412	8 373	9 743	47 533
3. Ressources naturelles et environnement	55 242	52 214	51 489	50 617	49 719	48 932	48 161	356 374
Dont: dépenses de marché et paiements directs	38 564	38 115	37 604	36 983	36 373	35 772	35 183	258 594
4. Migration et gestion des frontières	2 324	2 811	3 164	3 282	3 672	3 682	3 736	22 671
5. Sécurité et défense	1 700	1 725	1 737	1 754	1 928	2 078	2 263	13 185
6. Voisinage et monde	15 309	15 522	14 789	14 056	13 323	12 592	12 828	98 419
7. Administration publique européenne	10 021	10 215	10 342	10 454	10 554	10 673	10 843	73 102
Dont: dépenses administratives des institutions	7 742	7 878	7 945	7 997	8 025	8 077	8 188	55 852

crédits d'engagement dans la période 2021-2027. Le règlement 2020/2093 du Conseil (UE, Euratom) du 17 décembre 2020 établissant le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2021. Il est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

TOTAL DES CRÉDITS D'ENGAGEMENT	154 049	153 254	152 848	152 750	152 896	153 390	155 113	1 074 300
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	156 557	154 822	149 936	149 936	149 936	149 936	149 936	1 061 058

Dans le tableau 1.3. on peut voir, plus en détail, le règlement 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027⁹ :

ANNEXE I
CADRE FINANCIER PLURIANNUEL (EU-27)

(en millions d'euros — prix de 2018)

Crédits d'engagement	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total 2021-2027
1. Marché unique, innovation et numérique	19 712	19 666	19 133	18 633	18 518	18 646	18 473	132 781
2. Cohésion, résilience et valeurs	49 741	51 101	52 194	53 954	55 182	56 787	58 809	377 768
2 a. Cohésion économique, sociale et territoriale	45 411	45 951	46 493	47 130	47 770	48 414	49 066	330 235
2 b. Résilience et valeurs	4 330	5 150	5 701	6 824	7 412	8 373	9 743	47 533
3. Ressources naturelles et environnement	55 242	52 214	51 489	50 617	49 719	48 932	48 161	356 374
dont: dépenses liées au marché et paiements directs	38 564	38 115	37 604	36 983	36 373	35 772	35 183	258 594
4. Migration et gestion des frontières	2 324	2 811	3 164	3 282	3 672	3 682	3 736	22 671
5. Sécurité et défense	1 700	1 725	1 737	1 754	1 928	2 078	2 263	13 185
6. Le voisinage et le monde	15 309	15 522	14 789	14 056	13 323	12 592	12 828	98 419
7. Administration publique européenne	10 021	10 215	10 342	10 454	10 554	10 673	10 843	73 102
dont: dépenses administratives des institutions	7 742	7 878	7 945	7 997	8 025	8 077	8 188	55 852
TOTAL DES CRÉDITS D'ENGAGEMENT	154 049	153 254	152 848	152 750	152 896	153 390	155 113	1 074 300
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	156 557	154 822	149 936	1 061 058				

22.12.2020

FR

Journal officiel de l'Union européenne

⁹ « Le règlement 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 », en ligne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R2093&from=FR>. Dernière consultation : 8 mai 2022. Les deux annexes du règlement sont tirées du Journal officiel de l'Union européenne. Dans la première annexe on voit le CFP 2021-2027, tandis que dans la deuxième annexe on voit l'ajustement spécifique pour chaque programme.

		(en millions d'euros — prix de 2018)
	Clé de répartition	Dotations supplémentaires totales en crédits d'engagement au titre de l'article 5
1. Marché unique, innovation et numérique	36,36 %	4 000
Horizon Europe	27,27 %	3 000
Fonds InvestEU	9,09 %	1 000
2 b. Résilience et valeurs	54,55 %	6 000
«L'UE pour la santé» (EU4Health)	26,37 %	2 900
Erasmus+	15,46 %	1 700
Europe créative	5,45 %	600
Droits et valeurs	7,27 %	800
4. Migration et gestion des frontières	9,09 %	1 000
Fonds pour la gestion intégrée des frontières	9,09 %	1 000
TOTAL	100,00 %	11 000

Selon l'article 21 « Transition vers le prochain cadre financier pluriannuel » des dispositions finales du règlement, « la Commission présente, avant le 1^{er} juillet 2025, une proposition de nouveau cadre financier pluriannuel ». ¹⁰

Pour ce qui concerne le plan de relance NextGenerationEU, il s'agit d'un instrument temporaire pour réparer les dommages économiques et sociaux causés par la pandémie de coronavirus, afin de créer une Europe plus verte, numérique, résiliente et adaptée aux défis d'aujourd'hui et de demain. Plus de 50% du montant soutiendra la modernisation, notamment par la recherche et l'innovation (par l'intermédiaire d'Horizon Europe), par des transitions climatiques et numériques équitables (par l'intermédiaire du Fonds pour une transition juste et du programme pour une Europe numérique) et par la préparation, la reprise et la résilience (par l'intermédiaire de la facilité pour la reprise et la résilience, RescEU et l'UE pour la santé - EU4Health -, un nouveau programme dans le domaine de la santé). En plus, il portera aussi sur la modernisation des politiques traditionnelles telles que la politique de cohésion et la politique agricole commune, afin d'optimiser leur contribution aux priorités de l'Union, puis la lutte contre le changement climatique, en y consacrant 30 % des fonds de l'UE (soit la part du budget européen la plus élevée jamais enregistrée) et enfin la protection de la biodiversité et à l'égalité hommes-femmes.

¹⁰ « Le règlement 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 », en ligne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R2093&from=FR>. Dernière consultation : 8 mai 2022.

Dans le tableau 1.4. on peut voir les dotations totales du CFP 2021-2027 et de NGEU dans le cadre du plan de relance pour l'Europe¹¹ :

	<i>CFP</i>	<i>NextGenerationEU</i>
1. Marché unique, innovation et numérique	149,5 milliards d'euros	11,5 milliards d'euros
2. Cohésion, résilience et valeurs	426,7 milliards d'euros	776,5 milliards d'euros
3. Ressources naturelles et environnement	401 milliards d'euros	18,9 milliards d'euros
4. Migration et gestion des frontières	25,7 milliards d'euros	-
5. Sécurité et défense	14,9 milliards d'euros	-
6. Pays voisins et reste du monde	110,6 milliards d'euros	-
7. Administration publique européenne	82,5 milliards d'euros	-
TOTAL CFP	1 210,9 milliards d'euros	806,9 milliards d'euros*

* Ce montant est exprimé en prix courants. Équivalent à 750 milliards d'euros aux prix de 2018.

Le montant de la NextGenerationEU sera réparti sur plusieurs domaines, principalement dans la facilité pour la reprise et la résilience et puis sur d'autres programmes comme « React-EU », « Horizon Europe », « InvestEU », « RescEU », sur le développement rural (afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants des établissements ruraux) et enfin sur les fonds FTJ (pour soutenir les régions dans leur transition vers la neutralité climatique d'ici à 2050).

React-EU est l'acronyme de Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe et sert à apporter un soutien financier à des porteurs de projets pour contribuer à la relance économique, tandis qu'Horizon Europe (qui prend la suite du programme Horizon 2020) est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation. D'autre part, InvestEU s'occupe de soutenir l'emploi, la croissance et l'innovation en Europe. Il remplace le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI) pour assembler dans un même programme différents instruments financiers de l'UE. Enfin, RescEU soutient les pays touchés par des catastrophes naturelles, lorsque les capacités nationales d'un État membre sont débordées.

Dans le tableau 1.5. on peut voir la ventilation de NextGenerationEU selon le plan de relance pour l'Europe¹² :

¹¹ « Le plan de relance pour l'Europe », en ligne : https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr. Dernière consultation : 09 mai 2022. Le tableau montre la répartition des montants destinés au CFP et au plan NGEU parmi les différents crédits d'engagement.

¹² « Le plan de relance pour l'Europe », en ligne : https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr. Dernière consultation : 09 mai 2022. Le tableau montre la ventilation en rubriques des montants destinés au plan NextGenerationEU.

Ventilation de NextGenerationEU

Facilité pour la reprise et la résilience	723,8 milliards d'euros
<i>dont prêts</i>	<i>385,8 milliards d'euros</i>
<i>dont subventions</i>	<i>338,0 milliards d'euros</i>
React-EU	50,6 milliards d'euros
Horizon Europe	5,4 milliards d'euros
InvestEU	6,1 milliards d'euros
Développement rural	8,1 milliards d'euros
Fonds pour une transition juste (FTJ)	10,9 milliards d'euros
RescEU	2 milliards d'euros
TOTAL	806,9 milliards d'euros

CHAPITRE II

Europe Direct

2.1. *Création et description des centres Europe Direct*

Les centres Europe Direct sont une fusion entre les Carrefours d'Europe et les Info Points Europe. Les premiers Carrefours d'Europe ont été établis en France et en Belgique en 1992 pour fournir des informations sur les opportunités européennes dans les zones rurales, tandis que les deuxièmes Info Points Europe ont été établis en 1996 dans les villes. Par conséquent, en 2005 les deux ont été fusionnés ensemble par la Commission européenne en créant ainsi les premiers centres Europe Direct afin d'assurer un réseau uniforme dans tous les États membres de l'UE. Aujourd'hui il en existe déjà quatre cent trente-trois, dont quarante-cinq en Italie.

Les centres Europe Direct représentent l'Europe et donc ils fournissent tout type d'information aux citoyens. Par exemple, ils aident les étudiants à apprendre, faire un stage ou bien une expérience au pair à l'étranger et même les travailleurs à obtenir les fonds européens, tels que les Fonds structurels et d'investissement, pour créer une nouvelle entreprise ou améliorer leurs habilités à travers les programmes dédiés. Ils répondent aux questions des citoyens sur les programmes, les politiques, les possibilités de financement et les priorités de l'UE. En plus, ils encouragent le dialogue et la participation active des citoyens à l'Union européenne à travers des événements où on discute des thématiques concernant l'avenir de l'UE, comme le plan de relance NextGenerationEU ou le CFP.

Pour promouvoir cette participation aux débats, les centres ont été les acteurs clés de la « CoFoE »¹³ (Conference on the Future of Europe), c'est-à-dire de la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui s'est déroulée entre le printemps 2021 et 2022. Ils ont pris part à cette conférence et ont fait en sorte que aussi les citoyens se sont sentis associés. La CoFoE a permis des discussions, des débats et aussi de la collaboration entre citoyens et politiciens sur l'avenir de l'Europe, présentant quarante-neuf propositions et plus de trois cent vingt mesures. Aussi des objectifs concrets ont été soumis et maintenant c'est au Parlement européen, à la Commission européenne et au Conseil de l'UE de les mettre en œuvre.

Grâce à cette plateforme numérique multilingue, les citoyens pouvaient donner leurs idées et leurs à propos de quatre panels concernant : une économie plus forte, la justice sociale

¹³ « La CoFoE », actes de conférences. Dernière consultation : 10 mai 2022. Les informations qui concernent la CoFoE ont été obtenues lors des conférences privées qui se sont déroulées aux mois de mai et de juin 2021.

et emploi, la jeunesse et le sport, la culture et l'éducation et la transformation numérique (Panel 1), la démocratie européenne, les valeurs et les droits et l'État de droit et sécurité (Panel 2), le changement climatique, l'environnement et la santé (Panel 3) et enfin l'UE dans le monde et la migration (Panel 4). Ils pouvaient aussi consulter les panels et les événements nationaux pour y participer ou connaître les activités organisées ou soutenues par les autorités nationales. Par conséquent, cette plateforme a encouragé activement le débat sur l'Union européenne et ses politiques en permettant aux citoyens de donner leur propre opinion sur des thématiques différentes et connaître leur avenir. Aujourd'hui on peut voir sur la plateforme les rapports d'activité qui décrivent l'évolution générale de la Conférence et aussi les rapports de la plateforme qui contiennent toutes les contributions publiées.

Comme les centres Europe Direct ont une ligne directe avec les institutions de l'UE, il se sont occupés de la participation active des citoyens pour qu'ils puissent contribuer à l'élaboration de meilleures politiques en Europe. Les événements que les centres organisent, visent à diffuser des informations et à rapprocher le citoyen à l'UE à travers le dialogue. Comme déjà dit, les centres renseignent aussi sur les opportunités de financement dérivant des Fonds européens, ainsi que les projets qui ont été déjà réalisés grâce à eux et qui ont affecté le territoire. Par exemple, en Vallée d'Aoste le sol nu en face de la gare ferroviaire de Morgex a été transformé en un parc de lecture vert et luxuriant, équipé de jeux pour enfants et de chaises pour s'allonger et lire en toute tranquillité. Ou encore, l'étang de Loson à Verrayes a été assaini pour permettre aux visiteurs de profiter du nouveau lac dénué de l'abondante végétation qui y avait. De plus, le « POR » ou Programme opérationnel régional de la Vallée d'Aoste, définit les interventions qui seront financées par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Dans le tableau 2.1, on peut voir le PO 2014-2020 de la Vallée d'Aoste¹⁴ :

SECTEURS	POURCENTAGE
Emploi et travail	40%
Éducation et formation	38%
Inclusion sociale et santé	16%
Capacité administrative	6%
Recherche et innovation	0%
Réseaux et services numériques	0%
Compétitivité des entreprises	0%

¹⁴ « Temi. In quali settori si interviene? », en ligne : <https://opencoesione.gov.it/programmi/2014IT05SFOP011/>. Dernière consultation : 10 mai 2022. Le tableau montre dans quelle mesure les Fonds ont été repartis en fonction des secteurs. On peut voir qu'ils ont été ventilés davantage dans l'emploi et le travail, l'éducation et la formation, l'inclusion sociale et la santé et dans une moindre mesure dans la capacité administrative.

Énergie	0%
Environnement	0%
Culture et tourisme	0%
Transport et mobilité	0%

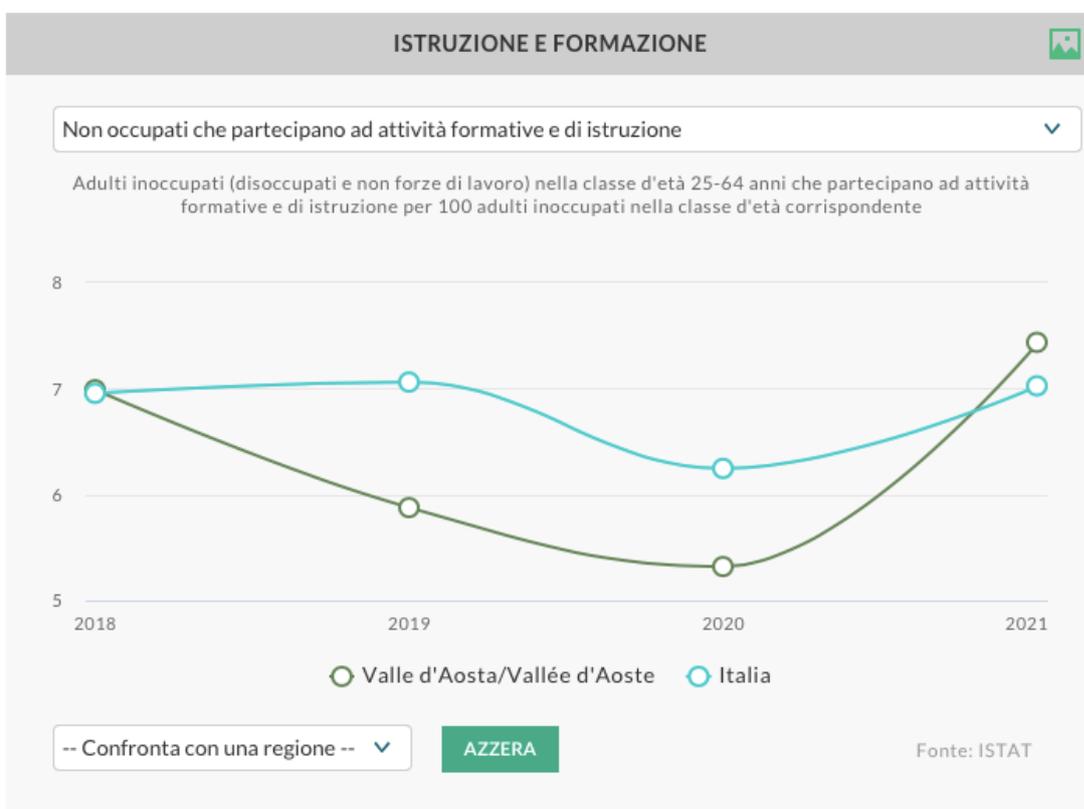
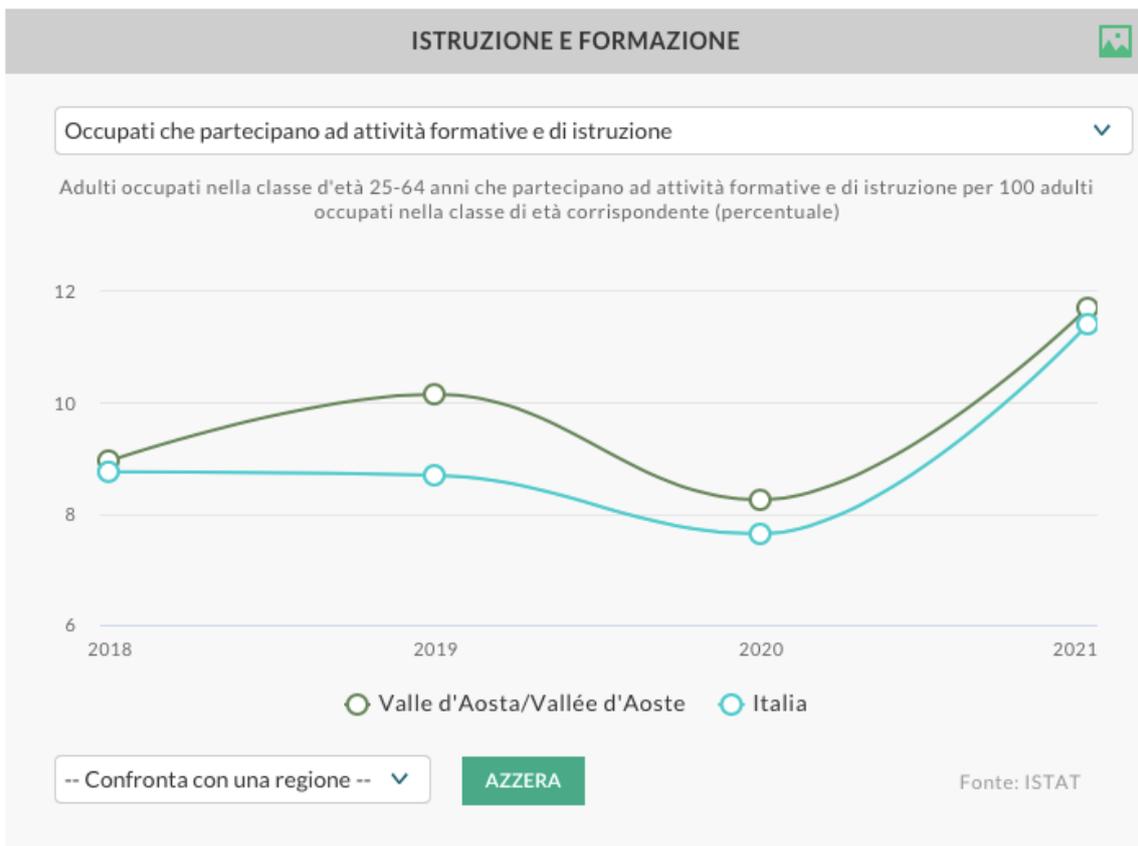
Dans le tableau 2.2, on peut voir de quelle façon, à l'intérieur des secteurs mentionnés ci-dessus, les Fonds ont été investis¹⁵ :

INVESTISSEMENT	COÛT PUBLIC CONTROLÉ
Achat de biens et services	6 213 118
Infrastructure	0
Incitations aux entreprises	10,376,452
Contributions aux personnes	39,432,260
Contributions en capital	0

Il en résulte qu'une somme substantielle a été investie dans les contributions aux personnes et dans les incitations aux entreprises. En effet, ces Fonds apportent un soutien financier fort aux citoyens et aux entrepreneurs et c'est la raison pour laquelle les centres Europe Direct jouent un rôle clé dans la diffusion des informations. Grâce à eux, un travailleur peut découvrir comment ouvrir une nouvelle entreprise et obtenir un aide financier, ou bien obtenir des contributions. De plus, pour contraster le phénomène de l'abandon scolaire qu'en Vallée d'Aoste se voit toujours plus augmenter le nombre des jeunes qui abandonnent prématurément leurs études et leur formation professionnelle, Europe Direct Vallée d'Aoste s'occupe de les aider à poursuivre leurs études ou bien leur formation à travers des programmes dédiés. Dans les graphiques 2.3, on peut voir l'évolution de l'occupation¹⁶ :

¹⁵ « Natura dell'investimento - Cosa si fa con i progetti ? », en ligne : <https://opencoessione.gov.it/it/programmi/2014IT05SFOP011/>. Dernière consultation : 10 mai 2022. Le tableau montre où les 51 millions d'euros des Fonds ont été investis à l'intérieur de différents secteurs.

¹⁶ « Indicatori sui temi - Istruzione e formazione », en ligne : <https://opencoessione.gov.it/it/temi/istruzione/>. Dernière consultation : 10 mai 2022. Grâce à ces deux graphiques on peut noter que soit le nombre d'occupés, soit d'inoccupés qui participent à des activités de formation et d'éducation sont en train d'augmenter. En effet, selon ses données Istat le nombre des deux groupes ont augmenté juste après la période Covid et continuent de progresser.



Le nouveau site « Giovani2030 » aident les jeunes à se former ou à faire de nouvelles expériences en prenant partie aux initiatives, projets où événements présents sur le site. Dans

ce qui concerne l'éducation et la formation il y a des courses de langue et universitaires et aussi la possibilité d'obtenir des qualifications et certifications ou de connaître les annonces pour les jeunes. En plus, le « Portail européenne de la jeunesse », crée en 2022 en occasion de l'Année européenne dédiée à la jeunesse, a fourni aux jeunes les opportunités d'apprendre, de travailler ou de faire du bénévolat en Europe et au-delà, en leur permettant de découvrir tout type d'opportunité. Grâce à ces sites, le nombre des jeunes qui ont trouvé un emploi ou bien ont décidé d'étudier ou de faire du bénévolat s'est accru de façon exponentielle.

Europe Direct Vallée d'Aoste a pour tâche de maintenir ces données à un niveau élevé à travers une forte diffusion de renseignements sur les projets actifs, comme Your first Eures Job et Erasmus+ et aussi sur les programmes comme « Garanzia Giovani » qui contraste le taux de chômage des jeunes et facilite leur intégration dans le monde du travail. On peut donc affirmer que son rôle est essentiel pour que chaque citoyen puisse bénéficier des services offerts par l'Union européenne.

2.2. Un point d'information physique et virtuel

Comme Europe Direct Vallée d'Aoste fournit les informations sur les institutions et les politiques de l'Union européenne, les opportunités et les contributions offerts par les Fonds européens, il doit être toujours prêt à répondre aux questions des citoyens. C'est pour cette raison que ce centre doit être un point d'information soit physique, soit virtuel.

Pour ce qui concerne le lieu physique, il s'agit d'un guichet ouvert au public dont le siège se trouve à Aoste, 12, regione Borgnalle près du Département des politiques structurelles et des affaires européennes, mais il est aussi présent physiquement aux cours des événements concernant l'Europe. En effet, l'institutrice Vuillerminaz Sonia et sa secrétaire Romeo Pina s'occupent de représenter l'Europe au niveau régional. Elles organisent des événements ou des activités tels que la « fête de l'Europe » ou les « Job training days » et aussi des rencontres avec des experts tels que Gianpaolo Meneghini (Secrétariat général du Parlement européen) pour informer les jeunes sur les opportunités offertes par le fait d'être des citoyens européens. En outre, chaque année Europe Direct Vallée d'Aoste organise des événements dans les écoles secondaires afin de sensibiliser les étudiants. Par exemple, comme la fête de l'Europe est le 9 mai, sa présence a été très importante en 2021 dans le Lycée ISILTP à Verrès et puis au Lycée Bérard à Aoste, car elle a permis aux étudiants de la célébrer ensemble, en apprenant de nouvelles choses. Les cibles ont été dans ce cas les enseignants et les étudiants, afin de promouvoir une citoyenneté européenne active et favoriser les dialogues et les débats sur les

questions européennes et sur l'avenir. En plus, au mois de septembre 2021, le centre a présenté plusieurs offres de formation dans les lycées et il a expliqué ce que sont les Job training days pour partager les opportunités de travail et de formation en Europe. Pareillement, en novembre 2021 l'événement « #Vda2030 » près du Conservatoire de la Vallée d'Aoste a permis de savoir et reconnaître l'importance des ressources financières provenant de l'UE pour le développement 2021-2027 du territoire valdôtain.

Mais Europe Direct organise aussi des activités pour les plus petits ; le 28 mai 2021 il y a eu la représentation théâtrale « Je sauve la planète » dans le parc de la lecture à Morgex. Ce spectacle était destiné aux enfants car traitait le sujet du « Green Deal » (l'une des six priorités de la Commission européenne pour la période 2019/2024) de façon plus facile. À travers des expérimentations pratiques et des jeux, quelques façons pour sauver la planète ont été représentées. En même temps, le centre organise aussi des événements auprès de l'Université de la Vallée d'Aoste pour ouvrir le dialogue et pour faire en sorte que les jeunes valdôtains, et pas seulement, participent activement au processus de réflexion sur l'avenir de l'UE. Lors d'une de ces occasions, il y a eu le rendez-vous avec Meneghini. Toutes ces activités visent à sensibiliser chaque citoyen européen au monde qui l'entoure.

Afin d'être informé à propos des politiques et des initiatives de l'Union européenne dans la Vallée d'Aoste et d'être conscient des possibilités d'améliorer l'éducation ou l'emploi, le centre s'est mis à jour au fil de l'évolution numérique. Il est finalement devenu un centre virtuel, où on peut poser des questions, nous informer et rester au courant de ce qui se passe. Le 1er avril 2014 Europe Direct Vallée d'Aoste a ouvert son page Facebook. Sur ce site, Europe Direct s'occupe de transmettre tout type information concernant l'Union européenne. En plus, il y a la possibilité de *chatter* pour leur poser des questions, faire des commentaires au-dessous des *posts* et partager ce qui nous intéresse. Pour se tenir toujours au courant de ce qui se passe, il y a aussi le site de la région Vallée d'Aoste la barre « Europe » où on peut lire toutes les nouvelles liées à l'Union européenne. Ici on peut connaître les nouveaux programmes financés par l'UE et surtout comment ils ont été investis. Par exemple, le programme « Interreg Alcoltra Italie-France 2014-2020 » avait permis la création du parc de la lecture à Morgex en 2021 et en 2022 la restauration du jardin botanique du Château Savoie à Gressoney-Saint-Jean en ajoutant de nouvelles rocailles et d'artefacts, des voies d'accès élargies pour les personnes handicapées et de nouvelles installations pour la vulgarisation.

Pour ceux qui souhaitent recevoir les nouvelles par courrier électronique, Europe Direct Vallée d'Aoste a créé la « *Newsletter VdaEuropeInfo* » qui permet de recevoir bimestriellement une lettre télématique présentant les initiatives liées aux programmes de la politique de

développement régional de la Vallée d'Aoste, les appels ouverts, les possibilités de financement, les activités organisées par Europe Direct et les nouvelles en vedette de la Commission européenne. Il suffit de s'inscrire en saisissant le nom, le prénom et le courrier électronique personnel.

De plus, Europe Direct est en train de créer aussi son profil sur Instagram, afin d'être toujours plus présents et à côté des citoyens européens.

2.3. *Tâches effectuées*

Pendant la période de stage qui a commencé le 04 mai 2021 et s'est terminée le 03 septembre 2021 auprès du Département des politiques structurelles et des affaires européennes à Aoste, j'ai travaillé chez Europe Direct et Reghub. Pour ce qui concerne Europe Direct Vallée d'Aoste, les tâches effectués ont été plusieurs.

En premier lieu, mon activité principale était celle de suivre les conférences sur l'avenir de l'Europe et en faire le compte rendu. Comme la CoFoE était entièrement tenue en langue anglaise, souvent les notes prises et les traductions servaient au personnel afin de mieux comprendre ce qui se passait ou en rédiger une nouvelle.

En deuxième lieu, pour garder la page officielle mise à jour, il était nécessaire d'écrire des articles de nouvelles qui faisaient sensation ou qui étaient intéressants ou importants. Par exemple, ce qui était le Green Deal européen et son importance, le compte rendu sur la rencontre avec Meneghini ou les rencontres des institutions européennes, les opportunités pour les jeunes et pour les entreprises ou encore les nouveaux programmes mises en ligne. Toutes ces news ont été réalisés par le site « Orchard : CMS » qui était le moyen online utilisé pour créer et insérer les données sur le site officielle de Europe Direct Vallée d'Aoste. Même si au début il était assez difficile à utiliser à cause de plusieurs *widgets* à insérer et à mettre en ordre, au fur et à mesure je me suis emportée facilement. La création de ces nouvelles était essentielle parce qu'elles venaient publiées soit sur le site, soit par la *Newsletter* à tous ces inscrits.

En troisième lieu, il fallait traduire des textes italien/français ou anglais/italien et vice versa pour les publier sur le site de la Région Vallée d'Aoste. Par exemple, j'ai traduit en langue française des textes qui concernaient les fonds européens et les politiques européennes au niveau régional. Même si à Aoste normalement c'est l'Alliance Française de la Vallée d'Aoste qui a pour tâche la traduction des textes, souvent elle devenait aussi la mienne.

Pour ce qui concerne la plateforme de Facebook, je suis devenue co-admin et donc mon occupation était celle de publier des nouvelles et de répondre aux questions des utilisateurs en m'appuyant sur les informations obtenues du personnel ou du net. Comme il y avait toujours des nouveautés à apprendre, je devais toujours être au courant de tout ce qui se passait. Par exemple, avant de commencer à travailler, je devais lire toutes les informations communiquées par la Commission européenne et puis décider si en rédiger une nouvelle ou pas. Le fait d'être toujours informée était essentiel aussi pour aider les personnes qui avaient besoin de renseignements à propos des aides financières mises en place par l'Union européenne, de nouveaux programmes disponibles pour les jeunes et tout le reste. Étant Europe Direct le centre d'information pour tous les valdôtains, il fallait toujours rester à jour sur les nouveautés à transmettre.

Malheureusement, même si les tâches effectuées étaient nombreuses, très souvent il y avait des moments vacants où il n'y avait aucun devoir à accomplir. À mon avis, cela a été la plus grande limite du centre parce que j'aurais pu remplir ces moments vides en leur donnant un coup de main sur d'autres domaines.

Précisément pour cette raison, je recommande de suivre et d'impliquer davantage les stagiaires. Il faudra être plus présents, mais pas dans le but de les accompagner, mais plutôt de les faire devenir un atout pour Europe Direct. Cela aidera le centre à accomplir ses tâches plus rapidement et efficacement et en même temps aidera le stagiaire à mieux connaître l'environnement dans lequel il travaille et à être plus actif sur le lieu de travail.

Malgré tout, ce stage m'a permis d'accroître mes connaissances et mes compétences personnelles à propos de ce que l'UE nous offre et du fonctionnement du centre.

CHAPITRE III

RegHub 2.0

3.1. *Création et évolution des centres RegHub*

Selon l'article 5 du Traité sur l'Union européenne, « les institutions de l'Union appliquent le principe de proportionnalité et de subsidiarité »¹⁷ conformément au protocole sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité. Le protocole n.2 sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité prévoit dans l'article 2 que « Avant de proposer un acte législatif, la Commission procède à de larges consultations. Ces consultations doivent tenir compte, le cas échéant, de la dimension régionale et locale des actions envisagées. En cas d'urgence exceptionnelle, la Commission ne procède pas à ces consultations. Elle motive sa décision dans sa proposition ».¹⁸

Pour faire en sorte que ce principe soit respecté, en 2018 est né le projet pilote du réseau des RegHub, créé par le Comité européen des Régions, dont les trente-six membres étaient chargés de surveiller la mise en œuvre des politiques de l'UE sur le terrain et de veiller que les voix de centaines d'acteurs régionaux et locaux soient prises en compte dans l'évaluation de ces politiques au niveau européen. Comme ce projet a été positivement évalué par la Commission européenne, le CdR a décidé de passer à la phase suivante et a créé le réseau « Reghub 2.0 », qui a été finalement institutionnalisé par la Commission et intégré comme sous-groupe dans sa nouvelle plateforme « Fit for future », ou F4F, afin de renforcer le rôle du Comité européen des régions et des autorités infranationales. Au cours de cette deuxième phase où les candidatures ont été ouvertes, le nombre des membres a augmenté jusqu'à quarante-six, dont la Vallée d'Aoste en fait finalement partie. Donc, le nouveau RegHub 2.0 comprend actuellement quarante-six membres, dix observateurs et un organisme associé, le « CINSEDO » (Centre interrégional d'études et de documentation). Pour ce qui concerne l'Italie il y a actuellement cinq membres, notamment l'Émilie-Romagne, les Régions autonomes du Frioul-Vénétie julienne et de la Vallée d'Aoste, l'Ombrie et la province autonome de Bolzano.

¹⁷ « Le traité sur l'Union européenne », en ligne : <https://www.senat.fr/rap/r07-393/r07-3935.html>. Dernière consultation : 10 mai 2022.

¹⁸ « Les versions consolidées du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – Protocoles », en ligne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A12012M%2FTXT>. Dernière consultation : 10 mai 2022.

Les consultations que la Commission tient en compte avant de proposer ou modifier un acte législatif, sont faites en partie par ce réseau, qui s'occupe de mener des consultations à travers des questionnaires envoyés par le CINSEDO aux *stakeholders* (c'est-à-dire à tous ceux qui mettent en œuvre la politique européenne faisant l'objet de la consultation, soit dans le secteur public, soit privé), de collaborer avec les rapporteurs de la plateforme et de partager les rapports sur la plateforme afin de créer une *better regulation* ou, en d'autres termes, de mieux légiférer.

Le réseau vise à contribuer aux efforts de l'UE pour mieux légiférer en apportant une perspective locale et régionale à l'évaluation de la législation européenne, à accroître la participation des autorités locales et régionales à l'élaboration de la législation européenne et à l'amélioration de sa mise en œuvre, à renforcer les liens entre les autorités locales et régionales et les institutions européennes en promouvant la perspective infranationale et en créant des opportunités de dialogue et enfin à présenter et diffuser des exemples de bonnes pratiques dans la mise en œuvre du droit communautaire dans les régions, les villes et les municipalités.

La procédure de consultation finale est très simple : RegHub 2.0 utilise le système EU Survey pour créer le questionnaire sur des thématiques différentes définies dans un programme de travail annuel et puis, à travers CINSEDO il transmet le questionnaire crée aux *stakeholders*. Ensuite, les RegHub 2.0 collectent les données pour les partager ensemble lors des *meetings* organisés parmi les régions italiennes dans une première phase et dans une deuxième phase parmi tous les Reghub 2.0 en Europe. Puis, les données sont saisies sur la plateforme F4F afin de rédiger un rapport final sur la thématique prise en considération. Les rapports rédigés seront partagés et discutés parmi les membres lors des *webinars* organisés afin de proposer de nouvelles actions ou améliorations sur l'argument choisi, pouvant ainsi simplifier ou réduire les coûts inutiles générés par les réglementations européennes spécifiques. Sur la base de cette contribution, le CdR propose alors des recommandations. Juste après la saisie finale des avis sur la plateforme, la Commission avance des propositions ou des modifications législatives en tenant compte des consultations effectuées par les membres des RegHub 2.0 et enfin, selon l'article 9 du protocole n.2 sur l'application des principes de subsidiarité et de proportionnalité, « la Commission présente chaque année au Conseil européen, au Parlement européen, au Conseil et aux parlements nationaux un rapport sur l'application de l'article 5 du traité sur

l'Union européenne. Ce rapport annuel est également transmis au Comité économique et social et au Comité des régions ».¹⁹

Étant donné que les autorités locales et régionales mettent en œuvre plus de 70% de la législation de l'UE, cette procédure de réexamen de la mise en œuvre des politiques de l'UE est essentielle car elle garantit que la législation européenne aide, et non entrave, les citoyens et les entreprises, en particulier les PME.

3.2. *Plateforme Fit for Future*

RegHub 2.0 poursuit ses objectifs par le biais de la plateforme Fit for Future de la Commission européenne. Cette plateforme est présidée par Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective à l'issue du Conseil affaires générales et elle est composée d'un groupe d'experts de haut niveau composé des États membres, du Comité des régions, du Comité économique et social européen et des parties prenantes représentant un intérêt commun dans divers secteurs (entreprises et organisations non gouvernementales). Elle est chargée d'aider la Commission à simplifier la législation de l'UE, à réduire les coûts inutiles et à veiller à ce que les politiques de l'Union soient tournées vers l'avenir et pertinentes à la lumière de nouveaux défis et des progrès technologiques. Les avis chargés par les membres pour rendre possible cette procédure seront tenu en compte par la Commission lors de ses décisions. Il s'agit d'un outil très efficace pour recueillir des informations spécifiques et détaillées sur la mise en œuvre du droit communautaire.

La plateforme F4F trouve ses racines dans le programme « REFIT » (European Commission's Regulatory Fitness and Performance programme) crée par la Commission dans le but de moderniser la législation de l'UE et de réaliser les mêmes objectifs de la plateforme F4F au moindre coût et en même temps au bénéfice des citoyens et des entreprises. Comme les PME représentent le 99% de toutes les entreprises européennes, il est essentiel d'avoir une réglementation affûtée et performante. Pour rendre cela possible le mandat de la plateforme REFIT a pris fin en 2019 et a été remplacé en 2020 par la nouvelle plateforme F4F composé d'experts de plus haut niveau. Aujourd'hui, la plateforme contribue au programme REFIT car elle lui transmet les informations obtenues sur des thématiques concernant les trente-cinq secteurs dans lesquels l'Union européenne agit. En plus, le portail « Donnez votre avis –

¹⁹ « Les versions consolidées du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – Protocoles », en ligne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A12012M%2FTXT>. Dernière consultation : 12 mai 2022.

Simplifions ! » contribue aussi au programme car il permet de recueillir tous les avis des citoyens sur la législation et les politiques en cours d'élaboration et les insérer sur la plateforme F4F. Sur cette page on peut donner des suggestions ou des contributions à propos des initiatives mises en place et donc influencer les décisions futures de la Commission.

En bref, soit les RegHub 2.0, soit le portail mentionné ci-dessus contribuent à la plateforme F4F. Chaque année, les travaux pour mieux légiférer portent sur des thèmes recensés dans un programme de travail annuel. Pour chaque thème, la plateforme collecte toutes les données chargées et enfin propose des avis à la Commission en tenant compte des résultats obtenus. Dans le tableau 3.1, on peut voir le programme de travail annuel du 2022²⁰ :

Title of the topic	Related initiatives in the 2022 Commission work programme
1. How to favour interconnectivity between the digital and the green transition, including through simplification?	/
2. VAT in the digital age - Council Directive 2006/112/EC of 28 November 2006 on the common system of value added tax	VAT in the digital age: Revision of the VAT Directive and of the Council Regulation on VAT administrative cooperation (legislative, incl. impact assessment, Article 113 TFEU, Q3 2022)
3. Regulation on the Governance of Energy Union and Climate Action - Regulation 2018/1999 on the governance of the Energy Union and Climate Action	/
4. A business-friendly VAT system - Council Directive 2006/112/EC of 28 November 2006 on the common system of value added tax	/
5. Facilitating small and medium sized enterprises' access to capital - Market abuse regulation - Prospectus regulation - Directive 2014/65/EU on markets in financial instruments (MIFID II)	Facilitating small and medium sized enterprises' access to capital (legislative, incl. impact assessment, Article 114 TFEU, Q3 2022)

²⁰ « 2022 Annual Work Programme », en ligne : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/2022_annual_work_programme_-_fit_for_future_platform_en.pdf. Dernière consultation : 12 mai 2022. Dans ce programme, tiré de Fit for Future platform, on peut voir les onze sujets qui ont mérité une attention particulière afin d'atteindre les objectifs de simplification et de réduction des coûts inutiles dans les intérêts de tous les citoyens et les entreprises européennes.

6. Revision of the end-of-life vehicles (ELV) Directive and the Directive on the type approval of motor vehicles - Directive 2000/53/EC on end-of-life vehicles - Directive 2005/64/EC on “3R type- approval”	Revision of the end-of-life vehicles Directive and the Directive on the type approval of motor vehicles (legislative, incl. impact assessment, Article 114 and/or Article 192 TFEU, Q4 2022)
7. REACH Regulation - REACH legislation - Regulation No 1907/2006 on REACH	/
8. Revision of the victims’ rights acquis - Directive 2012/29/EU on victims’ rights	Revision of the victims’ rights acquis (legislative, incl. impact assessment, Article 82(2) TFEU, Q4 2022)
9. Biosolutions - Legislation on plant protection products - Regulation 2015/2283 on novel foods	/
10. Food waste/donation	/
11. Government interoperability strategy - European interoperability framework	Proposal for an EU governments interoperability strategy (legislative, incl. impact assessment, Articles 114, 172, 188 and/or 197 TFEU, Q2 2022)

Chaque année les sujets changent afin de toucher tous les secteurs et leur apporter des améliorations.

Pour l’année 2022, la plateforme a désigné les membres du CdR Mark Speich comme rapporteurs pour l’opinion sur la directive relative aux véhicules hors d’usage (numéro 6 du programme de travail 2022) et Anne Karjalainen pour l’opinion sur la stratégie d’interopérabilité pour les gouvernements (numéro 11 du programme de travail 2022). RegHub 2.0 mènera deux consultations ciblées sur ces questions en 2022, dont les avis correspondants devraient être adoptés au quatrième trimestre de 2022. Les efforts déployés par les Reghub 2.0 pour réaliser leurs objectifs ont été appréciés par l’ex-président du CdR 2020/2022 Apostolos Tzitzikostas, qui a déclaré :

Je me réjouis de l’arrivée de cette nouvelle génération de pôles régionaux. Les points de contact RegHub se sont révélés particulièrement efficaces pour combler le défaut de consultation entre Bruxelles et nos régions. Ils reçoivent un retour d’information direct de la part de ceux qui observent quotidiennement les conséquences des politiques européennes sur la vie des gens, et ils peuvent ainsi faire remonter à la Commission des informations et contributions précieuses pour trouver la meilleure manière d’accroître leur efficacité.²¹

²¹ « Mieux légiférer au niveau européen : le CdR lance la deuxième génération des pôles régionaux (RegHub 2.0) pour assurer un suivi du fonctionnement des politiques de l’Union sur le terrain », en ligne : <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/Launch-regional-hubs-2.0.aspx>. Dernière consultation : 13 mai 2022.

En effet, comme le CdR est la voix officielle des collectivités locales et régionales sur les propositions législatives de l'UE, il crée les RegHub pour profiter des connaissances et expériences « sur le terrain » des autorités locales et régionales. Cela lui permet d'obtenir des informations plus précises et appropriées qui seront transmises ensuite à la Commission, afin d'adapter au mieux la législation européenne dans les plus petits endroits.

3.3. *Tâches effectuées*

Le stage effectué m'a permis de suivre, même si dans une moindre mesure par rapport à Europe Direct Vallée d'Aoste, le travail réalisé par ce réseau, auquel la Vallée d'Aoste en fait partie depuis 2020.

RegHub 2.0 a pour but de collecter toutes les données qui concernent une thématique déjà définie à travers des questionnaires qui sont envoyés aux *stakeholders*. Ces derniers constituent la représentation du degré de leur satisfaction par rapport aux législations européennes adaptées. Par exemple, les *stakeholders* peuvent donner une évaluation positive ou négative à propos du règlement « REACH » qui a été adopté pour « mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE ». ²² Ils doivent donner des *feedbacks* en remplissant un module concernant ce sujet. En règle générale, ces parties intéressées doivent accomplir leur devoir avant la date limite établie par les RegHub 2.0. Dans le cas où il n'y avait aucune réponse, une de mes tâches était celle de les contacter afin de solliciter la réponse.

Par exemple, comme en 2021 la thématique choisie était celle des infrastructures (donc les obstacles rencontrés par les administrations locales et régionales lors du déploiement de projets d'infrastructure), j'ai dû appeler pour la Vallée d'Aoste l'« ADAVA », la « CVA », l'« ARPA », la « CONFCOMMERCIO » et le « SITMB » étant donné qu'ils étaient les parties prenantes. Juste après avoir rassemblé toutes les réponses, il y avait des *meets* online où les cinq régions de l'Italie qui appartenaient au réseau devaient partager les résultats et débattre avant de les saisir sur la plateforme F4F. Ces consultations étaient animées par toutes les régions appartenant au réseau Reghub 2.0 qui énuméraient les sujets et les résultats obtenus. Heureusement, j'ai pu en faire partie à côté des responsables du RegHub 2.0 Vallée d'Aoste, c'est-à-dire de Davide Genna (Chef du bureau de représentation de Bruxelles), Bigoni Elena

²² « Comprendre REACH », en ligne : <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach>. Dernière consultation : 13 mai 2022.

(instructrice technique), Carlo Badino (instructeur technique) et bien d'autres. J'ai eu la possibilité de participer à ces *meetings* et aussi aux *webinars* organisés par CINSEDO qui étaient tout simplement des réunions pour le cycle de formation européenne. Cela a été très intéressant parce que j'ai pu connaître les législations mises en actes selon les différents sujets choisis et les *stakeholders* impliqués ou à impliquer.

J'aurais aimé connaître la procédure à travers laquelle les parties prenantes étaient choisies, mais malheureusement je n'ai pas eu l'opportunité. Effectivement, je n'ai aucune idée des *stakeholders* engagés en 2022 en fonction des domaines intéressés. Le fait d'être impliquée seulement au cours des réunions et pas au-delà a créé de fortes lacunes cognitives car je n'ai pas été en mesure de comprendre pleinement son fonctionnement. À mon avis, si on demande la participation d'un stagiaire, cela implique également le fait de le superviser et de l'instruire, car il n'a pas les mêmes compétences qu'une personne qui y travaille depuis des années. Par exemple, étant les questionnaires adressés à tous ceux qui travaillent dans des domaines où une certaine réglementation européenne est en vigueur (c'est-à-dire aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé), j'aurais pu aider en m'informant sur qui pouvait être compris et qui ne pouvait pas l'être. En plus, j'aurais pu mieux savoir comment cela marche et obtenir plus d'informations.

En revanche, j'ai suivi le parcours de communication sur la *Better regulation*. Le fait de savoir légiférer au mieux est très important pour ce réseau parce qu'il simplifie les travaux et apporte des avantages à la population. En premier lieu, il est essentiel de participer aux consultations pour pouvoir gérer au mieux les résultats obtenus, mais il serait préférable de communiquer un peu plus avec le public et les *stakeholders* pendant ces consultations pour leur assurer plus de transparence sur la réussite ou l'échec du processus de modernisation des lois. En outre, ce serait bien de leur expliquer le fonctionnement de l'approche « 1 in, 1 out », c'est-à-dire le réexamen des charges administratives. La procédure est très simple : si on ajoute des coûts, on doit en enlever d'autres afin d'assurer une législation plus efficace et équitable aux citoyens et aux PME. En deuxième lieu, il faudrait avoir une analyse plus approfondie des impacts du « PNRR », à savoir le plan national de relance et de résilience qui décrit les objectifs, les réformes et les investissements que l'Italie entend mettre en œuvre grâce aux fonds européens de NextGenerationEU. Si on approfondit et on examine au mieux les impacts économiques et sociaux, on pourra adopter de nouvelles stratégies plus adaptées et se tourner vers l'avenir. Il est donc nécessaire de mieux s'informer sur les perspectives et les tendances futures afin de ne pas être pris au dépourvu. Effectivement, la plateforme F4F et le portail *Donnez votre avis* aident à la collecte d'information pour façonner notre avenir.

Je suis convaincue que la communication est essentielle car elle permet à chacun d'en tirer profit, voilà pourquoi j'aurais aimé obtenir davantage d'informations par RegHub 2.0 Vallée d'Aoste.

CONCLUSIONS

Bien que les opportunités offertes par l'Union européenne soient nombreuses, l'exposé proposé a voulu décrire les deux organisations européennes présentes en Vallée d'Aoste qui sont chargées de répertorier et de présenter toutes les possibilités qui s'offrent à nous.

L'objectif a été celui de faire connaître les centres Europe Direct Vallée d'Aoste et RegHub 2.0, car beaucoup de gens ne les connaissent pas ou ne savent pas quelles sont leurs tâches. Malheureusement, en Vallée d'Aoste, il y a beaucoup d'ignorance sur le travail accompli par l'Union européenne au niveau régional et c'est pourquoi cette dissertation a été structurée selon un fil conducteur logique, pour qu'elle puisse servir à accroître les connaissances dans ce domaine à travers une large compréhension de son fonctionnement.

Compte tenu du grand nombre de thématiques qui auraient pu être abordées à cause de l'immensité du sujet traité, on espère avoir réussi à jeter les bases à partir desquelles chaque lecteur pourra se renseigner de sa propre initiative et démarrer leurs propres recherches. Cela a été la finalité, c'est-à-dire de faire en sorte que les citoyens s'intéressent à l'UE et puis qu'ils décident de leur plein gré de s'informer sur ce qu'ils désirent. Puisque l'Union européenne est un domaine très large, on aurait pu continuer à en parler sans arrêt, mais cela n'était pas l'objectif. Une proposition pour une future recherche sur ces thèmes pourrait être de se concentrer sur les opportunités offertes par chaque institution européenne, en prenant en considération le matériel bibliographique au niveau régional et les renseignements transmis par Europe Direct Vallée d'Aoste et RegHub 2.0.

Ce qu'il faudrait faire de plus serait de s'informer davantage sur les projets et les programmes financés par l'UE, car ils ont été créés pour être mis à notre disposition. Également, il faudrait mieux connaître les aides financières disponibles parce que très souvent on en a besoin, mais on n'a pas conscience de leur existence. Une solution pourrait être d'intégrer l'éducation à la citoyenneté européenne dans le programme scolaire. Même si ce sujet est déjà traité lors des cours d'éducation civique, il faudrait en faire un sujet à part entière, parce qu'il s'agit d'un sujet trop vaste.

Comme les jeunes d'aujourd'hui sont les vieux de demain, si on commence maintenant à les informer, dans l'avenir nous pourrions être ceux qui répondent à leurs questions, au lieu de les envoyer auprès des centres Europe Direct Vallée d'Aoste et RegHub 2.0, ou bien dans des bibliothèques ou sur le net. Cela permettra de vaincre l'ignorance et de céder la place à un enrichissement culturel plus vaste.

BIBLIOGRAPHIE

- NASCIMBENE B., *Unione europea - trattati*, Turin, Giappichelli, 2017, 4 éd.
- MARTINELLI F., *Le politiche dell'Unione europea*, Naples, Simone, 2020, 12 éd.
- DOUTRIAUX Y., *Les institutions de l'Union européenne*, Paris, La Documentation française, 2008, 7 éd.
- SANTANIELLO R., *Il mercato unico europeo*, Bologne, Il Mulino, 1998.
- BEUTLER B., BIEBER R., PIPKORN J., STREIL J., WEILER J.H.H., *L'Unione europea – istituzioni, ordinamento e politiche*, Bologne, Il Mulino, 1998, éd. italienne de *Die Europäische Union. Recht-sordnung und Politik*.
- JOHNSON G., SYMONIDES J., UNESCO, *La déclaration universelle des droits de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- COMMISSION EUROPÉENNE, *L'Union européenne – Sa fonction et ses activités*, Bruxelles, Commission européenne, 2021.

SITOGRAPHIE

- « Le parlement européen » : www.europarl.europa.eu.
- « Le Conseil européen, le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne » : www.european-union.europa.eu.
- « Europe Direct » : www.europedirectclermont63.eu.
- « Europe Direct Vallée d'Aoste » : www.new.regione.vda.it.
- « Conférence sur l'avenir de l'Europe » : www.futureu.europa.eu.
- « Plateforme Fit for Future » : www.ec.europa.eu.
- « RegHub » : www.cor.europa.eu.